

AVRIL / MAI / JUIN 2024

Les évènements du Printemps !



Concours régional de musique

Passage de la flamme olympique

10 ans des Motards Arthuriens

Et plus encore...

Actualités

Éclairage public
P.14-15

Dossier

Finances
Budget 2024
P.4-7

Portrait

Pascal Glais
P.18

Vœux du maire / 13 janvier

Les élus ont accueilli de nombreux habitants, élus du territoire et partenaires pour célébrer ce début d'année. Nous remercions la présence du très optimiste maître de cérémonie (Anthony Serrazin) de la compagnie *Orange Givrée* pour sa prestation burlesque très appréciée !

**Opération don du sang / 4 mars**

Les habitants ont répondu présents à la campagne de dons organisé par l'Établissement Français du Sang. 47 donateurs et donatrices se sont relayés à la salle des fêtes tout au long de la journée de collecte.

Vous souhaitez être donneur.euse ?

Rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr

**Nuit de la lecture / 20 janvier**

Cette année, la nuit de la lecture a eu pour thème le corps. La médiathèque Julien Gracq a accueilli une soirée de poésie et une scène ouverte aux lecteurs et lectrices du territoire. Une dizaine d'habitants se sont réunis pour cet évènement.

**La grande lessive / 21 mars**

L'évènement artistique national « La Grande Lessive » s'est déroulé à l'école de la Pierre Pourprée. Le thème pour cette édition était « Faire des bulles ». De nombreuses œuvres ont été réalisées par les jeunes élèves artistes en herbe !

**La grande randonnée vers Paris / 30 mars**

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'objectif de l'évènement rassemblera à Paris au printemps 2024 des randonneurs venus, à pied, de toutes les régions de France en suivant le plus possible des GR®. Un point d'étape dans notre commune a rassemblé plus de 120 randonneurs.euses réuni.e.s au complexe sportif de la commune.

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée du printemps, les animations festives sportives et culturelles fleurissent à nouveau.

Le mois de juin sera particulièrement riche en événements exceptionnels : les Motards arthuriens fêtent les 10 ans de leur association et souhaitent partager cet anniversaire avec vous le 1er juin. Ce même jour, Brocéliande Events participera à l'organisation interassociative du passage de la flamme olympique à Paimpont lors d'une journée festive et sportive.

Le 9 juin, le concours régional de musique, dont l'organisation est pilotée par la Fanfare plélanaise et ses bénévoles animeront la ville ! Découvrez toutes les autres manifestations programmées au fil des pages de ce magazine.

Eclairage public, action sociale et solidarité, nouvelles associations, un focus sur le Lycée de la cité scolaire de Brocéliande, autant de sujets variés à découvrir dans ce 74ème numéro qui témoignent du dynamisme des projets de notre territoire.

Le conseil municipal a voté le budget communal fin mars : reprenez que les dépenses de fonctionnement ont augmenté significativement en 2023, ce qui nous

a conduit à décider l'augmentation de 6% des 3 taxes sur lesquelles la commune a encore un pouvoir de taux : la taxe sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Une augmentation d'impôts n'est jamais une décision facile : mais elle doit nous permettre de maintenir notre capacité à investir, déjà réduite par l'inflation et l'augmentation très forte des taux d'intérêt. Même si la commune est dans une dynamique de désendettement, l'emprunt d'1 million d'euros réalisé en 2023 a été réalisé à un taux bien supérieur aux projections initiales. Le niveau de remboursement des intérêts est donc supérieur aux hypothèses de début de mandat, ce qui réduit nos marges de manœuvre.

Malgré ces constats, la dynamique d'investissement est bonne et l'ouverture de la tranche 2 de la Canopée d'ici l'été sera un événement fort de l'année 2024, nous y reviendrons dans un prochain magazine.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables**

Dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023, les communes doivent définir les zones préférentielles d'implantation des énergies renouvelables

Vous pouvez donner votre avis sur les projets de zones proposées pour Plélan

Du lundi 22 avril au mardi 7 mai 2024

Registre disponible en mairie et en ligne

www.plelan-le-grand.fr

ELECTIONS EUROPÉENNES – 9 JUIN 2024

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales sur internet jusqu'au 1^{er} mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai 2024 en mairie.

La commune recherche des volontaires pour tenir les bureaux de vote et pour participer au dépouillement. Si vous êtes volontaire, merci de contacter la mairie avant le 13 mai 2024 au 02 99 06 81 41 ou par mail accueil@plelan-le-grand.bzh

2023 : UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT SOUS TENSION MAIS UNE BONNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENTS

Le contexte géopolitique et énergétique a impacté les conditions d'élaboration et d'exécution des budgets locaux. L'année 2023 a été marquée par une augmentation conjoncturelle des dépenses liées à l'inflation et aux charges de personnel.

Une conjoncture financière toujours fragile

L'année 2023 a été marquée par une augmentation conjoncturelle des charges à caractère général : + 161K€, soit une hausse de 15% de ces dépenses entre 2022 et 2023.

En effet, outre une augmentation liée au prix de l'énergie (+56 100 €), l'inflation s'est répercutée sur tous les achats réalisés par la collectivité.

En parallèle, les charges de personnel ont progressé de 10 % entre 2022 et 2023. Cela s'explique par des remplacements récurrents d'agents et un renforcement des services pour sécuriser la gestion communale.

Ainsi, quatre recrutements dont deux structurants ont été décidés et partiellement réalisés fin 2023 : une responsable des services ressources et une assistante de direction et des services techniques, permettant aux différents services municipaux d'avoir davantage de temps à consacrer à leur cœur de missions.

La construction de la tranche 2 de la Canopée, du second réseau de chaleur, la modernisation de la voirie rurale et des réseaux d'eau pluviale représentent 70% des dépenses d'investissement. Les autres dépenses concernent les interventions sur la voirie urbaine, les travaux sur les bâtiments, la signalétique, l'acquisition d'un camion benne ou l'éclairage des terrains sportifs.

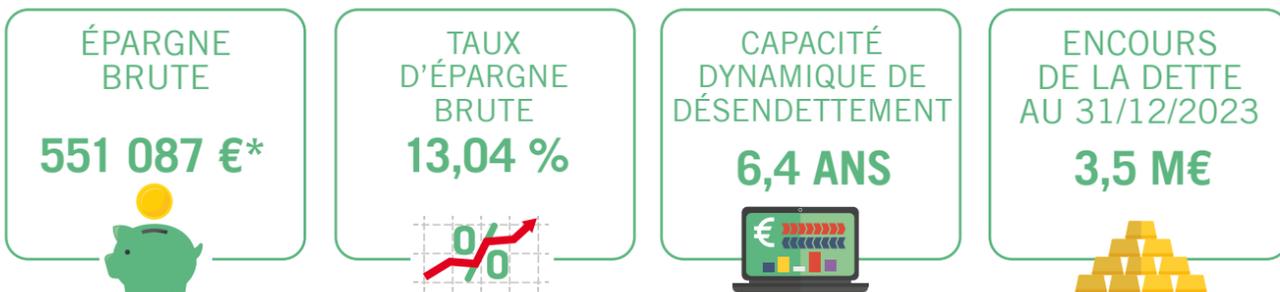
En 2023, la dynamique d'investissement est repartie à la hausse : 69 % des dépenses réelles prévues au budget 2023 ont été réalisées.



BILAN 2023

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3 984 515 €	4 310 096 €	3 107 752 €	1 715 864 €

INDICATEURS CLÉS 2023



* Le calcul réglementaire de l'épargne brute intègre des recettes non récurrentes qui sont à soustraire du montant présenté, soit une épargne brute recalculée d'environ de 300 000 €, confortant sa nette diminution par rapport aux années précédentes.

PRÉVISION 2024



4 539 341 €
FONCTIONNEMENT



3 578 101 €
INVESTISSEMENT

L'année 2024 verra aboutir des projets portés depuis plusieurs années. Les nouveaux projets budgétés ont été maintenus en fonction de leur niveau de soutien par les financeurs, comme le projet de liaison douce entre le Thélin et le bourg. Certains projets ont été engagés en 2023 mais non finalisés, les crédits sont donc reportés en 2024. La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste une priorité : si certaines baisses de crédits sont prévues (énergie, carburants) beaucoup de lignes augmentent significativement (assurances, achats des repas)



UN RENFORCEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Le renforcement des services municipaux engagé en 2023 est maintenu en 2024 : le temps d'intervention de l'équipe d'entretien sera augmenté en prévision de l'ouverture de la tranche 2 de la Canopée. Au niveau national, les grilles de rémunération des agents publics sont légèrement revalorisées. Les charges de personnel sont donc en hausse de + 150 K€ entre 2023 et 2024. Cela porte à 46.6% leur part dans les dépenses de fonctionnement.

Cet « investissement dans les ressources humaines » est nécessaire après plusieurs années « post-covid » ayant généré des difficultés importantes pour les agents, afin de stabiliser les équipes et favoriser un cadre de travail plus serein.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE GARDE LE CAP

Les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables restent efficaces pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et à l'électricité : le second réseau de chaleur au bois déchiqueté sera mis en route en octobre et la tranche 2 de la Canopée sera alimentée par la chaudière à granulés de la tranche 1.

Le passage en LED sera terminé en 2024 ainsi que le désembouage du réseau de distribution du chauffage de l'école élémentaire.

Le conseil municipal a adopté un projet de renouvellement global unique du parc d'éclairage public communal avec passage en LED porté par le SDE35 : les économies sont attendues à partir de 2026. [Plus d'infos P14-15](#)



Augmentation des taux d'impositions

Les effets de l'inflation de ces dernières années ne sont pas compensés par la révision annuelle des tarifs municipaux.

L'ouverture de la tranche 2 de la Canopée va aussi générer des dépenses supplémentaires, partiellement compensées par des participations aux dépenses de fonctionnement.

Afin de préserver l'épargne brute - C'est à dire la capacité d'autofinancement de la collectivité et de poursuivre la dynamique d'investissement engagée, le conseil municipal a décidé une augmentation des 3 taux d'imposition de 6% en mars 2024. Ces taux d'imposition communaux avaient précédemment évolué en 2015 et en 2021.

LES PROJETS 2024

Après un début de mandat ralenti par la conjoncture, l'investissement reprend un rythme cohérent avec le projet politique.

Un rythme d'investissement

Outre les investissements liés au patrimoine bâti ou à la voirie, des projets structurants vont se concrétiser en 2024 :

- le lancement du projet mixte habitat/commerce sur le site de la Maison Blanche, avenue de la Libération porté par *Sembreizh*,

- la vente du foncier à un opérateur sur le secteur du Landret,
- la construction de 10 logements par *Néotoa* rue du centre social.



OPÉRATIONS PLURIANNUELLES D'ÉQUIPEMENT

- Fin des travaux de la Canopée Tranche 2
- Fin des travaux de la chaufferie bois et du réseau de chaleur
- Honoraires de maîtrise d'œuvre du projet d'extension de la salle de sport (montant de subvention sécurisé mais recherches de d'autres financements)

1 470 095 €

OPÉRATIONS PLURIANNUELLES DE VOIRIE

- Fin des travaux de requalification de la rue des Glyorels

424 063 €

PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT

- Mise en place d'une ligne de self au restaurant scolaire
- Entretien du patrimoine municipal et travaux sur l'ancien Centre d'Incendie et de Secours
- Programme annuel de voirie rurale et urbaine
- Deux acquisitions foncières (rue de l'hermine et rue des artisans)
- Acquisition de matériel informatique pour les écoles publiques
- Renouvellement de matériel informatique et de copieurs des services municipaux
- Acquisition de matériel pour les équipes espaces verts, voirie et bâtiment

768 477 €

OPÉRATIONS "ÇA BOUGE DANS LE BOURG"

- Réalisation d'une liaison douce entre Le Thélin et le bourg
- Acquisition foncière et honoraires du projet "Maison Blanche"
- Renouvellement de la signalétique directionnelle en centre-ville
- Participation à la construction de 13 logements sociaux par Espacil

271 277 €



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VERS UN TRANSFERT DE COMPÉTENCES

La compétence assainissement collectif sera transférée à Brocéliande communauté au 1^{er} janvier 2025. L'année 2024 sera consacrée à la préparation de ce transfert qui emportera la gestion du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration ainsi que les futurs travaux à réaliser.



BUDGET ANNEXE

LOTISSEMENT LE CLOS DES ORMES UNE COMMERCIALISATION EN 2024

La commercialisation du lotissement communal a commencé, les premières recettes sont attendues en 2025. Rendez-vous en page 12 de ce Plélan Mag'

Tous les documents relatifs au budget 2024 sont à votre disposition sur le site de la mairie :

<https://www.plelan-le-grand.fr/>



Financiers
(subventions
d'investissements)



brocéliande
communauté

LYCÉE DE LA CITÉ SCOLAIRE DE BROCÉLIANDE

Unique cité scolaire du Morbihan, l'établissement rayonne sur tout le territoire

Un établissement singulier en Bretagne

Construite au XX^e siècle, la cité scolaire de Brocéliande bénéficiera prochainement d'un projet d'investissement de la Région Bretagne pour la rénovation d'un bâtiment d'ici à 2025. 1 066 élèves de la 6^{ème} au BTS bénéficient aujourd'hui d'un enseignement général, technologique et professionnel abouti, dans un espace naturel remarquable. Le bâtiment de l'internat, le plus récent à ce jour, accueille 100 étudiants de la région et est doté d'un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



Originaire du Trégor et fort de 30 ans d'expériences en qualité de proviseur, Franck Ogier œuvre avec l'équipe pédagogique au développement de l'établissement « *Le Lycée Général et Technologique (LGT) a une raison d'être pour la région Bretagne comme pour*

le rectorat ». Les élèves sont attachés à la qualité de vie et les parents apprécient un parcours éducatif complet. La grande taille de l'établissement contribue à limiter les effets de promiscuité entre les différents groupes d'âges.

Les filières d'apprentissage proposées sont la mécanique poids lourd et automobile, la conduite routière et la logistique.

« Un établissement excentré des grandes villes avec une offre de formation aussi complète, c'est vraiment singulier. Dans une ville de la taille de Guer c'est même improbable ! »

Les partenariats participent au rayonnement de l'établissement

Le lycée est orienté vers l'Ille et Vilaine et compte 17 communes rattachées et représentées par 145 lycéens en 2023. Depuis 3 ans, l'établissement s'est ouvert aux échanges internationaux avec la labellisation ERASMUS. 50 élèves au collège et 50 élèves au lycée ont pu profiter du dispositif en 2022. L'ouverture culturelle des élèves est centrale : sorties culturelles, section théâtre, un partenariat avec le TNB de Rennes. 10 % des 450 lycéens participent à l'option théâtre avec des représentations chaque année.

Le partenariat avec l'Académie militaire de Saint Cyr Coëtquidan se développe. Des élèves participent aux « cordées de la réussite », une « classe Défense » a été créée et des liens se tissent entre la filière de logistique lourde et l'Académie Militaire. La modestie de la taille de l'établissement permet d'avoir une action pédagogique de fond auprès des élèves avec un bon climat scolaire.

« Il y a une culture significative du projet au sein de l'établissement. »



Les destinations via ERASMUS >



L'ARMÉE RECRUTE

Vous souhaitez avoir des informations sur les métiers des armées ? Un recruteur du CIRFA de Rennes vous accueille sur rendez-vous le 3^{ème} mercredi de chaque mois à la médiathèque Julien Gracq. Pour répondre à toutes vos questions : <https://www.sengager.fr/>

HISTOLOGE

Un service public pour les locataires et propriétaires

Signaler les logements non décents

Histologe est un service public permettant de faciliter la détection, le signalement, l'évaluation, l'envoi d'alertes et le suivi des logements pour accélérer la prise en charge du mal-logement.

Cette start-up d'Etat portée par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires est accompagnée par le dispositif <https://beta.gouv.fr/>



DANS QUEL CAS DÉPOSER UN SIGNALEMENT ?

Vous avez constaté des problèmes dans votre logement et vous considérez que des améliorations sont nécessaires pour le rendre plus décent. Avant de déposer votre signalement sur la plateforme Histologe, un logement est décent s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- Il est sécurisé
- Il ne met pas votre santé en danger
- Il contient des équipements essentiels (eau froide et eau chaude, chauffage, coin cuisine, etc.)
- Il est aéré correctement
- Il n'a pas d'infiltration d'air
- Il n'a pas de parasites (cafards, punaises de lit) ou nuisibles (rats...)



Plus d'infos ici :



BRICOBUS

Les compagnons bâtisseurs interviennent sur Brocéliande Communauté



entendu sur France Inter



Un appel aux artisans locaux !

Les compagnons bâtisseurs du Bricobus recherchent des artisans « relai » pour la réalisation de travaux de maçonnerie, de charpente et de menuiserie.

Pour plus d'informations, professionnels et demandeurs peuvent contacter l'animateur technique :

Florent GUIHAIRE au 07.82.69.36.85

Le Bricobus lutte contre le mal-logement et l'insalubrité

Les compagnons bâtisseurs accompagnent les ménages, sous conditions de ressources, en intervenant en cas de situation d'urgence ou d'insalubrité : branchement électrique dangereux, absence de chauffage, infiltration d'eau...

Chaque année, 130 familles du département bénéficient du dispositif pour des interventions ponctuelles ou pour un projet de rénovation plus conséquent.



LES MOTARDS ARTHURIENS

Les Motards arthuriens fêtent leurs 10 ans : Stunt, baptême moto et bonne ambiance au programme !



Un anniversaire festif et caritatif ouvert à tous !

Les Motards Arthuriens vous donnent rendez-vous le samedi 1^{er} juin pour fêter les 10 ans de l'association. Cette manifestation se déroulera autour de la mairie, au vélodrome et sur le parvis de la mairie.

Au programme :

- Une démonstration de Stunt à partir de 11h30 (figures acrobatiques à moto)
- Des baptême moto et 2 Chevaux (2 Cv)
- Une exposition de 2 Cv
- De la danse Country à 15h
- Des balades caritatives en 2 Cv et à moto au profit de 2 associations : *Axel, le sourire d'un Ange* et *Schaelynn, tout sourire*.
- Un repas le soir à la salle des Fêtes avec le groupe « *JOB* » et DJ NICO pour enflammer le dance floor.

Infos : Page Facebook
[lesmotardsarthuriens](https://www.facebook.com/lesmotardsarthuriens)



Réservations des repas :
Gaëtan PIHUIT
06.80.08.11.46



LES NOUVELLES ASSOS

Déplacements solidaires - Brocéliande

Toutes les personnes, seules ou accompagnées rencontrant des difficultés pour se déplacer peuvent bénéficier du déplacement solidaire à la demande grâce au service mis en place par l'association.

Tel : 06 78 00 14 02

YOGA POUR TOUS

Les cours de Yoga ont lieu le jeudi de 18h15 à 19h30 avec Laure de l'association « Yoga pour tous » à la salle de la Canopée. Le co-voiturage est possible.

Renseignements et inscriptions :
Tel : 07 83 14 35 95



L'ASSO est une nouvelle association dédiée à l'animation locale culturelle, ludique et familiale. Un tournoi de Mario Kart Switch sera organisé le 25 mai prochain à la salle des fêtes de Plélan. Plus d'infos sur le tournoi sur Hello Asso

lasso35380@gmail.com



ATELIER REMUE-MÉNINGES



«L'atelier aide à faire travailler notre mémoire dans une ambiance sympathique.»



Monique WEBER, bénévole de l'association l'Inter'Val, anime avec plaisir et sérieux les ateliers remue-méninges à la Canopée. « *Nous commençons toujours par une dictée !* » Les crayons sont taillés et les mines réjouies. Le bruit confus des retrouvailles et de la mise en place des tables laisse place au son feutré et plus discret des pages qui se tournent.

C'est au départ « les ateliers du bien vieillir » de la MSA qui ont été à l'initiative de l'atelier remue-méninges en 2015. Aujourd'hui, ce sont 18 femmes assidues qui se retrouvent dans la joie et la bonne humeur à la Canopée, pour se détendre et s'exercer pour ne pas oublier les fondamentaux. C'est un public principalement féminin même si les hommes sont les bienvenus bien sûr...

Les participantes sont habitantes en majorité de Plélan-le-Grand mais aussi de Mordelles, Saint Raoul et Maxent. La dictée précède un questionnaire de culture générale, des jeux de charades et d'une ronde des mots pour achever la séance.

Vous souhaitez participer ?

L'atelier remue-méninges se retrouve à la Canopée, le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h30. GRATUIT – Réservation auprès de l'Inter'Val – 02 99 06 88 90



CONCOURS RÉGIONAL DE MUSIQUE



Pour en savoir plus :



Une matinée dédiée aux épreuves des concours

La fanfare Plélanaise organise le dimanche 9 juin le concours régional des fanfares Bretonnes. 12 groupes de Bretagne se retrouvent à Plélan-le-Grand. C'est gratuit et ouvert à tous !

Venez soutenir et encourager votre Fanfare Plélanaise et l'Orchestre Azylys qui participeront aux concours !

Elles se dérouleront à Saint Péran, à la Canopée, au complexe sportif et sur le parking de la supérette Proxi.

Défilé des Fanfares et un festival au vélodrome

L'après-midi, les fanfares vous donnent rendez-vous à l'église à 14h pour le départ du défilé jusqu'au Vélodrome pour un festival de fanfares non-stop jusqu'à 18h. De belles surprises musicales vous attendent tout au long de la journée. Buvette et restauration sur place !

Les épreuves sont réparties en 4 catégories : Musique de rue, les Harmonies, les Percussions et les Batteries fanfares.

COMMERCIALISATION : LOTISSEMENT LE CLOS DES ORMES

L'aménagement de ce lotissement communal s'inscrit dans le projet de redynamisation du centre-ville « Ça Bouge dans le bourg ». Le site est attractif par sa localisation et par sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Bienvenue au Clos des Ormes, impasse du Presbytère

L'implantation du « Clos des Ormes »

Le lotissement prend place entre la rue des Forges et la rue des Ormes, sur une ancienne parcelle agricole d'une surface d'environ 3000 m², mitoyenne du Presbytère, de sa cour et de son jardin.

La définition de l'implantation des constructions, de leur orientation, de leur architecture, de la place laissée aux sols ouverts et à la végétation, de leur inscription harmonieuse dans l'environnement traduit l'ambition de ce lotissement qui sera déclinée dans l'aménagement de chaque lot et l'architecture de chaque projet.

6 terrains
viabilisés de
357 à 382m²



Un projet intégré à son environnement patrimonial

Ce petit lotissement à taille humaine s'inscrit dans un quartier calme, au cadre paysager et architectural préservé et qualitatif avec une vue sur la forêt de Brocéliande.

L'aménagement de ce lotissement permet de densifier le centre-ville tout en répondant à des **objectifs d'aménagement** durable et en contribuant à la **valorisation de son patrimoine**, qu'il soit naturel ou construit :

Aménagement en cohérence avec le caractère rural de la rue des Ormes et le caractère patrimonial et paysager du quartier



Gestion de l'éclairage économe



Réutilisation ou valorisation des matériaux présents sur site



Perméabilité des sols



Valorisation des murs en pierre existants



Prescriptions architecturales et paysagères pédagogiques et incitatives (éco-matériau, économie d'énergie, biodiversité...)



La proximité des services

Le lotissement offre un accès privilégié aux commerces, services de proximité, des établissements scolaires et de nombreux chemins et départs de randonnées vers Brocéliande.



COMMERCIALISATION DU LUNDI 25 MARS
AU VENDREDI 10 JUILLET 2024 À 12H00

6 terrains à bâtir et viabilisés sont en vente. Les parcelles vont de 357 à 382 m² à partir de **71 043 € TTC**. Le dossier de commercialisation est disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable en ligne sur le site de la mairie sur le site www.plelan-le-grand.fr



SOLIDARIBUS

Le Secours populaire souhaite être au plus près des bénéficiaires

Le Solidaribus à la Canopée !

Implanté à Rennes, Redon, Saint Malo et Fougères, le Secours Populaire délocalise ses services dans les territoires ruraux. 15 communes en Ille et Vilaine bénéficient de ce nouveau service : le *Solidaribus*. C'est une nouvelle action pour être au plus près des bénéficiaires et une aide bienvenue pour les personnes en situation de précarité.

Le Solidaribus propose une **aide alimentaire**, des **produits d'hygiène** et des **vêtements**. Le

Secours Populaire soutient aussi l'accès à la culture en proposant des places de cinéma et d'autres aides pour les loisirs. Le Super U de Plélan-le-Grand participe à l'approvisionnement de l'antenne du *Solidaribus* à Plélan-le-Grand.



Prochaines permanences : Les lundis 13 mai et 10 juin 2024 à La Canopée

Soumis à conditions de ressources.

à noter

Pour prendre rendez-vous : 02.90.02.78.83 ou : solidaribus@spf35.org

CNI/PASSEPORT

Vos demandes de rendez-vous sont à faire en en ligne



RÉNOV' ENERGIE

Informations, prise de rendez-vous et contact



MARCHE VERTE AU COLLÈGE

Semaine européenne de la réduction des déchets

Une démarche d'éducation à l'environnement

Fin 2023, l'Académie de Rennes a initié auprès des établissements du département une Marche Verte. L'objectif était simple : récolter le maximum de déchets aux abords de l'établissement ! Une opération de nettoyage qui permet aussi de prendre conscience de l'importance de préserver notre environnement. Les collégiens ont ramassé plus de 25 kilos de déchets non biodégradables.

Au collège L'Hermine, les élèves de 6ème sont engagés dans un cycle de 8 séances d'ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement. Les élèves ont réalisé un herbier scientifique avec des clés de détermination et ont pu découvrir des espaces de biodiversité au sein de l'établissement. Au printemps, les oiseaux et leur habitat seront au programme !

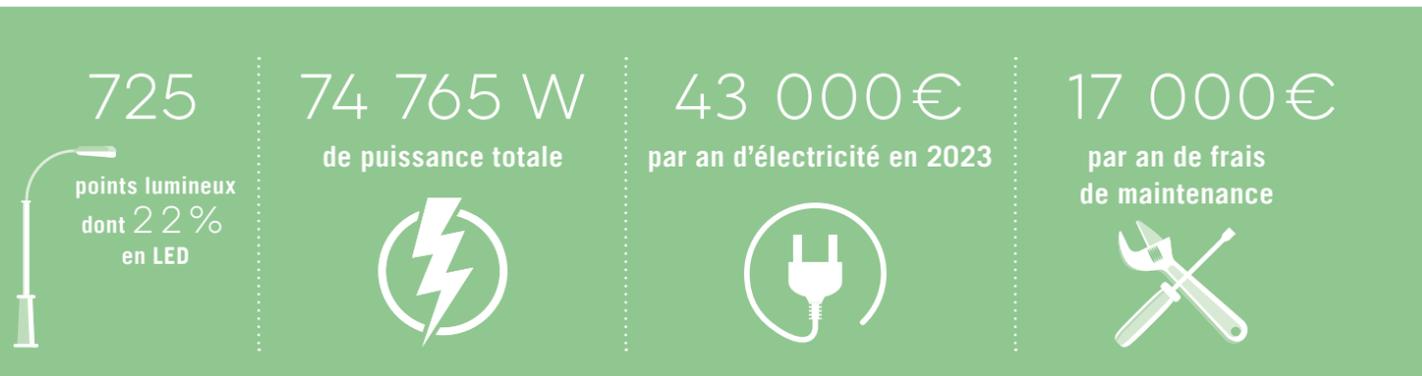
LE COLLÈGE EST LABELLISÉ ECO COLLÈGE



ÉCLAIRAGE PUBLIC : MODERNISATION GLOBALE À VENIR

La Commune de Plélan a transféré au SDE35⁽¹⁾ sa compétence éclairage public : il assure les interventions de maintenance, le renouvellement des points lumineux, l'enfouissement des réseaux. Point sur le patrimoine et les projets de modernisation.

CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE :



Des « points noirs » : la commune est encore équipée de 78 lampes à vapeur de mercure dont 25 sont hors-service. Leur remplacement est interdit depuis 2015 en application d'une directive européenne : en cas de panne le remplacement est impossible. Face à ces difficultés de maintenance, un programme de modernisation global a été décidé.

Ma commune 100% LED : un projet de renouvellement global unique

Pour accélérer les travaux de rénovation énergétique, le SDE35 a proposé à Plélan-le-Grand de bénéficier du programme « Ma commune 100 % LED » : cela lui permet de bénéficier d'un renouvellement global de son parc d'éclairage public à l'occasion d'une opération unique de modernisation, plutôt qu'en ayant recours à un étalement des travaux sur plusieurs années.

Ce projet a été validé lors du conseil municipal du 22 février. 6 mois d'études seront nécessaires pour définir précisément les modifications à apporter. Les travaux seront achevés au plus tard au printemps 2026.



⁽¹⁾ Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine



Les avantages :

- 1 Accélérer le renouvellement
- 2 Améliorer le service rendu aux usagers rapidement
- 3 Préserver la biodiversité en adaptant la température de couleur des lampes

PÉRENNISATION DE L'EXTINCTION TOTALE EN ÉTÉ

Entre mai et août 2023, une expérimentation d'extinction complète de l'éclairage public a été conduite : 76 plélanais.e.s ont répondu à l'enquête réalisée au mois d'octobre pour évaluer ce dispositif.

74% des répondants considèrent qu'il s'agit d'une bonne idée

85% est favorable à la pérennisation de l'extinction en été

ENTRE 74% ET 79% des répondants considère que cela n'a pas eu d'impact sur leur vie professionnelle, associative ou familiale



Les remarques formulées ont permis d'apporter quelques ajustements :

- > **Avancer l'allumage à 6h15 au lieu de 6h30 pour les usagers des transports en commun**
- > **Reculer l'extinction à 23h30 pour le parking du complexe sportif pour s'adapter aux pratiques tardives du lundi au vendredi**
- > **Maintien de l'extinction à 22h30 sauf le vendredi soir et le samedi soir à minuit**
- > **L'extinction complète sera reconduite cette année entre le 13 mai et le 16 août 2024**



Arrêté municipal



QUESTIONS/RÉPONSES :

" Une lampe est en panne dans ma rue depuis plusieurs mois, que dois-je faire ? "

Signaler cette panne à l'accueil de la mairie. Elle est ensuite déclarée sur le logiciel du SDE35. L'entreprise en charge de la maintenance a ensuite 5 jours pour réaliser l'intervention.

Si elle n'est pas rallumée depuis plusieurs mois, c'est qu'elle fait probablement partie des lampes à vapeur de mercure non remplaçables.

Le programme « Ma commune 100% LED » permettra d'y remédier.

" Pourquoi certaines rues sont éteintes et d'autres allumées ? "

La programmation de l'extinction et de l'allumage des lampes est assurée par des horloges astronomiques installées dans chaque armoire de commande : la commune en compte 28 !

Il arrive que ces matériels électroniques « dérivent », ce qui produit ces décalages.



MON MÉTIER

JOHANNA VERDON MARCILLE
RESPONSABLE DU SERVICE RESSOURCES

Parlez-moi de vous

J'ai 32 ans et je suis originaire de la région Rennaise. Après des débuts en urbanisme et l'obtention d'un concours d'attaché territorial dans l'administration générale, j'ai exercé principalement dans les mairies bretonnes à des postes administratifs polyvalents.

Quelles sont vos missions ?

Je suis responsable ressources depuis novembre 2023. Mon travail s'articule autour de la préparation budgétaire, la supervision comptable et des Ressources Humaines. J'apporte un soutien aux services de la collectivité pour les marchés publics et les moyens du service informatique.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

Je soutiens à mon niveau les différents projets de l'équipe municipale. J'apprécie le lien humain et l'utilité de mon poste pour l'ensemble des services de la collectivité.



Les - : rien à signaler
Les + : l'ambiance de travail à Plélan-le-Grand.



SPECTACLE

La Loggia en partenariat avec la ville de Plélan-le-Grand
vous donne rendez-vous le 30 juin à Plélan



1H15 | GRATUIT | DÈS 12 ANS



LE DIMANCHE
30 JUIN 2024 - 17H
École Les Mains Vertes
à Plélan-le-Grand



« Pour un fascisme ludique et sans complexe »

Dans une commune sans histoire, depuis trois semaines, les ordures ne sont plus ramassées. D'après les rumeurs, ce serait une grève... Dans ce premier récit, nous assistons aux débuts d'un dérèglement qui va bouleverser la vie d'une communauté tranquille.

Nous suivons l'équipe municipale et les habitants d'un écoquartier... Tous pris dans la tourmente du chaos généré par les montagnes de déchets.

« Les huit truculents comédiens se surpassent dans cette désopilante galerie de portraits, qui offre un éclairage effrayant sur les petits travers d'une classe moyenne engoncée dans un idéalisme bourgeois, jusqu'à l'irremédiable chute. Du théâtre entre David Lynch et Interviilles. »

C'EST VOTÉ...

Délibérations du conseil
municipal en ligne :



14 DÉCEMBRE 2023

- FINANCES : Décision modificative budgétaire 2 - Budget principal
- FINANCES : Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif - budget principal et budget annexe assainissement
- FINANCES : M57 - règlement budgétaire et financier
- FINANCES : Demande de fonds de concours pour la rénovation des logements sociaux
- FINANCES : Tarifs municipaux - complément à la délibération du 16 novembre 2023
- VIE ECO : Ouverture des commerces le dimanche en 2024 - dérogation au repos dominical
- ASSAINISSEMENT : Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2022
- AMENAGEMENT : Lotissement du Landret Tranche 1 - lancement de l'appel à projets
- RH : Protection sociale complémentaire - assurance prévoyance - mode de participation et montant de participation employeur
- RH : Modification du tableau des effectifs
- VIE ASSO : Subvention exceptionnelle au GAP
- FINANCES : Remboursement de sinistre suite à un incident rue des Glyorels

25 JANVIER

- RH : Création d'un poste permanent à temps non complet - service «marché»
- RH : Modification des postes non permanents de placier au service «marché» - Modification de la quotité de temps de travail
- FINANCES : Coût de revient d'un élève de l'école publique en 2022
- VIE SCOLAIRE : Participation au fonctionnement de l'école privée pour 2024
- VIE SCOLAIRE : Participation aux frais de fonctionnement de l'école Cousteau de Val d'Anast - Classe ULIS année scolaire 2023/2024
- VIE SOCIALE : Convention de partenariat, d'objectifs et de moyens avec l'Inter'Val
- VIE SOCIALE : Subvention 2024 à l'Inter'Val
- PATRIMOINE : Convention d'apport de parcelles avec l'association communale de chasse agréée
- COMMANDE PUBLIQUE : Avenants aux marchés de travaux pour la construction de la tranche 2 de la Canopée - Maison de l'enfance et des services

22 FÉVRIER

- FINANCES : Débat d'orientation budgétaire
- LOTISSEMENT CLOS DES ORMES : Echange parcellaire
- LOTISSEMENT CLOS DES ORMES : Convention de co-titularité
- LOTISSEMENT CLOS DES ORMES : Tarifs de vente des lots et autorisation de signature des actes de vente - actualise la délibération du 29 juin 2023
- RH : Modification du tableau des effectifs
- VIE SCOLAIRE : Participation au financement de la classe ULIS de l'école Notre dame de Montfort-sur-Meu en 2023-2024
- FINANCES : Demande de subvention DETR pour l'équipement informatique des écoles
- FINANCES : Demande de subvention DETR pour l'acquisition de mobilier et équipement au restaurant scolaire
- FINANCES : Demande de subvention DSIL pour l'extension de la salle de sport phase 2
- RESEAUX : Convention pour la rénovation globale de l'éclairage public «Chemin de la Bouillotte»
- COMMANDE PUBLIQUE : groupement de commande pour la mise en place de titres restaurants
- COMMANDE PUBLIQUE : Avenant aux marchés de travaux pour la construction de la tranche 2 de la Canopée - Maison de l'enfance et des services
- COMMANDE PUBLIQUE : Marchés de travaux rue des Glyorels pour la reprise

28 MARS

- FINANCES : Approbation des comptes de gestion 2023
- FINANCES : Approbation du compte administratif 2023 - Budget principal - budget annexe assainissement - budget annexe lotissement
- FINANCES : Affectation des résultats 2023 - Budget principal, budget annexe assainissement
- VIE ASSO : Attribution des subventions aux associations pour 2024
- VIE SCOLAIRE : Attribution des subventions aux établissements et associations scolaires pour 2024
- VIE SOCIALE : Attribution de la subvention au CCAS
- FINANCES : Taux d'imposition 2024
- FINANCES : Approbation du budget primitif 2024 - budget principal, budget annexe assainissement, budget annexe Lotissement
- PATRIMOINE : Classement d'une parcelle dans le domaine public chemin de la Bouillotte
- FINANCES : Tarifs de location des salles municipales
- AMENAGEMENT : Projet Maison Blanche - Approbation du projet mixte d'habitat et de commerce - Avenants 2 et 3 au marché de maîtrise d'oeuvre - Avenant 1 à la convention avec l'Etablissement Public Foncier
- AMENAGEMENT : Rue nationale : Avenant 2 à la convention EPF
- PATRIMOINE : Bail emphytéotique avec le diocèse pour la gestion du Presbytère

PASCAL GLAIS

PHOTOGRAPHE EN PLEIN CHAMP

Il capture la ruralité de notre territoire, Pascal Glais nous raconte sa campagne faite d'images, de rencontres et d'espoir pour le monde agricole.

C'est dans une ferme familiale plélanaise que le jeune Pascal grandit. Vaches laitières, cochons et volailles...

Les coups de mains à la ferme rythmaient le quotidien de nombreuses familles à l'époque. Pendant ses études il rencontre un cinéaste-photographe, Jean-Pierre Le Bihan et réalisent ensemble plusieurs courts métrages dont "Les maîtres de la coupe", histoire d'une bande de copains plélanais qui se retrouvent tous les samedis au bourg, à l'arrière du salon de coiffure/bar QUERBOUËT pour jouer et s'entraîner au jeu de palets. Film primé et diffusé sur des télévisions nationales.

Pascal Glais raconte ensuite par la photographie la vie de deux frères agriculteurs paimpontais, rudes d'apparence et sensibles dans leur existence, imprégnés de leur terre. Il s'en dégage une relation humaine forte, dépassant l'intérêt purement ethnologique. De cette belle expérience, il sort un livre en 1997 « *Aux rues d'en haut* », Éditions Apogée.

Pourquoi le monde rural et agricole vous attire tant ?

Je connais bien ce milieu, j'y fais de très belles rencontres et c'est essentiel. Les gens qui travaillent la terre ont

beaucoup de connaissances. Ils ont des mains en or et on ne le montre pas assez. Je vois beaucoup de jardiniers qui travaillent avec leurs mains, ils ont des gestes sûrs, ceux du savoir-faire. Ils récoltent leurs propres graines, les échantent avec leurs voisins, leurs amis. Nos anciens ont des pratiques simples et vertueuses d'un monde agricole que l'on ne doit pas oublier.

Quel regard portez-vous sur le monde agricole après 30 années de photographie ?

Nous voyons bien que les pratiques agricoles ont évolué. Le remembrement

était indispensable, mais aujourd'hui nous devons prendre conscience du respect de la nature. La biodiversité nous est indispensable. La santé des écosystèmes et la santé humaine sont étroitement liées.

Il est urgent que nous ayons tous, petit jardinier ou grand exploitant, des objectifs de transition agroécologique.

Soutenons l'agriculture pour qu'elle soit capable de produire une alimentation plus saine pour le consommateur, tout en respectant le travail et la santé du paysan.

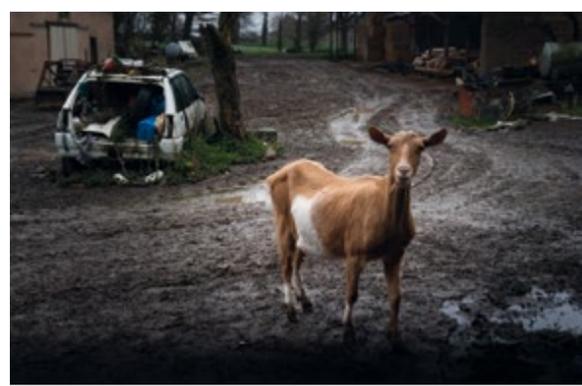
« Eternité de l'Instant, 52 nuances d'ici »

Durant une année, le photographe Pascal Glais a saisi sur le vif des instants éphémères glanés au cours de ses pérégrinations locales. Adressant chaque semaine à l'auteur Bruno Merlin la photo qu'il a choisi de mettre en exergue de sa moisson, celui-ci, loin d'en faire un simple commentaire, a réagi à chacune d'entre elles de façon personnelle avec humour, impertinence et sensibilité. Un hommage atypique à la ruralité d'hier à aujourd'hui.

Disponible à la librairie *La clef des mondes*



Bruno Merlin (auteur) et Pascal Glais (photographe) à droite



► figurante

Elle vit ici, avec ses sœurs. Figurante au bord du chaos, étoile filante au ciel d'un monde finissant. Passe un illuminé, un doux rêveur. Armé d'un appareil numérique, il va pixéliser sur sa carte-mémoire l'instantané d'un échange.

De l'animal à l'homme. De l'homme à l'animal. On oublie souvent que les bêtes nous regardent. Petite étoile. Aujourd'hui, c'est toi la star.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.bzh
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lun. et merc. > 9h/12h – 14h/17h
mardi > 9h–12h
Vend. > 9h/12h – 14h/16h30
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.
Fermeture le samedi au mois d'août

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi
9h–12h30 / 13h30–17h30
Samedi
9h–12h30 / 13h30–17h30

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr
www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00
Mercredi : 10h00–12h00 et 14h00–18h00
Vendredi : 16h00–19h00
Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h30

Horaires cyber-base

Mardi : 16h–18h
Mercredi : 14h–18h
Jeudi : 14h–17h
Vendredi : 16h–18h
Samedi : 10h–12h et 14h–17h

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Janvier :

Sasha FERRÉ

Février :

Juliette JAN
Macha BIOLAZ

Mars :

Elena YENGO
Rayan ABTOIHI

Mariages

Janvier :

Denis BROWAËYS et Nathalie JOLIVET

Mars :

Alex FORT et Manon CLAUDE
Gwenaëlle LE RALLEC et Gaëtan NEVEUX

Décès

Novembre 2023 :

Briac TRÖEL

Janvier :

Mireille TOUTAIN
André BRIDEL
Marie Thérèse QUERBOUËT
Marie-Yvonnick BRÉGÈRE

Février :

André PICARD
Clément GODIN
Marcel RIAUT

Mars :

Augustine BEAUDAIRE
Solange PERSEHAIE
Michel HERVAULT
Bernard KERSPERN
Albert RENAULT
Gisèle HENRY
Florange SAROUILLE
Madeleine LE VILLO

Avril :

Gérard BIZETTE

VIE LOCALE

ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE

La collectivité assure l'entretien des bords de routes et des chemins. La réglementation en vigueur favorise la préservation de la biodiversité.

Un entretien des bords de route réglementé

La collectivité assure l'entretien des 110 km de chemins et 90 km de routes communales à Plélan-le-Grand. Pour assurer cette mission, 3 agents de l'équipe voirie sont en charge de l'entretien des bords de route, contribuant à la sécurité routière des automobilistes, des cyclistes et des piétons. Les engins agricoles mécanisés sont employés de façon réglementée.

En pratique ?

L'utilisation de l'épaveuse pour faucher l'herbe et tailler les haies est proscrite entre le 15 mars et le 15 août. La faune et la végétation présente dans les fossés sont ainsi davantage préservées.

En alternative durant la période proscrite et le reste de l'année, le broyeur d'accotement est privilégié pour assurer l'entretien des bords de route, respectant le cycle de nidification des oiseaux notamment.



Samedi 4 mai

Festival Les Saturnales #3

Marché des créateurs, stands, jeux et ambiance sonore assuré par des DJ's. Soirée sous chapiteau à partir de 19h.

Vélodrome - Entrée libre l'après midi et payante en soirée

Plus d'infos : «Saturnales» sur Hello Asso



Samedi 18 mai

Tournoi de basket loisirs au vélodrome !

Le club de basket des « Plélan Globe Trotters » vous invitent à un tournoi 3x3 amateurs en équipes mixtes. Musique, Dj Set et petite restauration sur place.

Au vélodrome - Inscription : 06 48 61 89 70



Samedi 25 mai

Tournoi Mario Kart

L'Asso organise une rencontre épique de joueurs et joueuses de Mario Kart chevronnés. Une sortie idéale en famille !

Salle des Fêtes – de 10h à 18h

inscription via Hello Asso

Participation de 1 € pour le tournoi



Samedi 25 mai

4ème édition du vide grenier de la Bouillotte

Chinez et dénicher la perle rare ! L'association La Bouillotte vous accueille pour son vide grenier annuel

Chemin de la Bouillotte, Impasse du Canut, Rue Jean Moulin

Entrée libre - inscription : assolabouillotte@outlook.fr

Samedi 1er Juin

10 ans des motards arthuriens

Une grande fête au vélodrome et dans le centre bourg avec les motards arthuriens. Animations, baptêmes, concert, démonstration de Stunt (acrobaties à moto)

Vélodrome - Entrée libre à partir de 10h

Passage de la flamme olympique à Paimpont

Célébrez un événement sportif international près de Plélan !

Paimpont - Entrée libre

Opération Argent de poche !

Missions d'intérêt général pour les 16-18 ans !

Les jeunes plélanais.es sont invité.e.s à l'opération Argent de poche organisé par le CCAS. Inscription jusqu'au 18 mai dernier délai.

Dossier à retirer en mairie ou sur le site www.plelan-le-grand.fr

Dimanche 2 juin

Au près de la terre – Fête du lait Bio !

Des petits déjeuners servis à la ferme ? Quoi de mieux pour découvrir des produits bio et locaux, lors d'une journée conviviale à la ferme «Au pré de la Terre» à Plélan-le-Grand.

Information et inscription : 06 84 20 31 84



Dimanche 9 juin

Élections européennes

Les assesseurs et les élus vous accueillent dans les 4 bureaux de vote pour participer au scrutin des élections européennes.

Dans votre bureau de vote - à partir de 8h

Concours régional de musique

Méломans, supporters de la Fanfare Plélanaise et de l'Azylis : c'est le temps fort de ce printemps ! La commune vibrera aux rythmes des Fanfares dans différents lieux.

Vélodrome - Entrée libre à partir de 14h

vendredi 14 juin

Restitution de la résidence d'artiste

Fin d'après midi et soirée musicale ! Les CM1 et CM2 de la Pierre Pourprée en partenariat avec la classe orchestre du collège l'Hermine vous feront vivre un concert mémorable

Vélodrome (salle des fêtes en cas de mauvais temps) - Après midi

Samedi 15 juin

Course de caisse à savon du Thélin

Les bolides vont dévaler la côté du Thélin à Plélan-le-Grand !

Thélin - 10h30 à 17h - Plus d'infos : @Thélandaise sur FB

Demande d'information : assothe landaise@gmail.com

Samedi 22 juin

Fête de la musique à Plélan !

Le Groupe d'Animation Plélanais vous invite ! Concerts en ville.

Bourg - Plus d'infos : @GAP Plélan le Grand sur FaceBook

Vendredi 5 juillet

Tournoi de boules – La Boule Plélanaise

En nocturne, à 19h en doublette formée

Impasse Morgane - inscription : alsy.guillouet@orange.fr

Samedi 6 et dimanche 7 juillet

Le Grand déballage #3

Animations commerciales, animations familiales, un marché des artisans, spectacles, apéro concert, ciné plein Air. Ne manquez pas le lancement de la saison touristique à Plélan !

Programmation disponible à partir de juin

dimanche 14 juillet

Fête nationale !

Retraite aux flambeaux avec les sapeurs-pompiers de Plélan, Spectacle pyrotechnique «SuperShow» et bal populaire à la salle des fêtes organisé par l'amical des sapeurs-pompiers.

Vélodrome - Retrouvez le Teaser de SuperShow sur Youtube